

L'Ami du Colon

Organe de la Coopérative des Colons du Nord

"Aidons-nous les uns les autres"

"Pater meus agricola"

AMÉDÉE DENAULT, Editeur-Rédacteur.

NOMININGUE, LE 2 NOVEMBRE 1906

VOL. I—No 22.

Eveque depuis un tiers de siècle !

S. G. Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa, célébrait, dimanche dernier, entouré de son chapitre, le trente-deuxième anniversaire de sa consécration épiscopale. Un tiers de siècle d'épiscopat à son crédit et demeurer, tout de même, en pleine activité de service ! Voilà qui mérite d'attirer de particuliers hommages d'admiration sincère au digne doyen de tous les évêques du Canada.

A notre Ordinaire vénéré, nous en offrons, avec empressement, le filial tribut !

FAITES DILIGENCE !

L'on nous a annoncé, à maintes reprises, que les travaux d'extension du Chemin de fer de Colonisation du Nord, depuis Nominique jusqu'au Rapide de l'Orignal, sur la Lièvre, allaient être entrepris aux premiers beaux jours du printemps prochain. Les ingénieurs du tracé définitif, les autorités du Pacifique Canadien, commanditaire de l'entreprise, le président même de la compagnie, l'honorable M. Rolland, nous ont tour à tour fait la même déclaration, en réponse à nos sollicitations pressantes de ne pas perdre de temps pour accomplir cette entreprise urgente.

Nous n'avons aucun motif de révoquer en doute la parole de ces messieurs, et nous eussions même été parfaitement satisfaits de la bonne volonté qu'ils y mettent ; entièrement disposés à attendre jusqu'aux printemps 1907 pour les voir à l'œuvre, n'eût été l'état de choses nouveau qui nous fait aujourd'hui un devoir de les engager à se presser davantage.

Tout le pays sait à présent dans quelle situation pénible se trouvent placés ceux des colons de notre région Labelle qui habitent aux rives des rivières Kiamika et de la Lièvre, à la suite des malheureux événements de Buckingham. L'arrêt des opérations aux scieries McLaren a eu pour contre-coup fatal la cessation d'à peu près tous les travaux de coupe de bois, dans cette section de notre région, où les puissants patrons de Buckingham sont rois et maîtres du bois et des eaux, par la décision plus ou moins légale et constitutionnelle de notre Législature provinciale. Or, au pays de la Lièvre et de la Kiamika, que la récolte soit bonne ou vaine, quand les chantiers viennent à faire défaut, l'hiver, c'est la paralysie des affaires, c'est la gêne, c'est presque la misère. Les produits agricoles ne trouvent plus alors leur écoulement naturel et quasi exclusif, parce que seul profitable, dans l'approvisionnement des bûcherons et de leurs chevaux ; et, de plus, les habitants de cette section de la région Labelle se voient privés de la sorte des travaux d'hiver qui leur sont nécessaires pour supplémenter leurs gains de la belle saison.

Cette année-ci, la récolte a été simplement moyenne en ces parages, et qui plus est, voici le deuxième hiver consécutif que nos gens de par là se voient privés des ressources des chantiers.

On n'a pas oublié combien ils se plaindraient à bon droit, l'hiver 1905-06, de ce que les McLaren, leurs grands exploitants forestiers, pour faire la nique au gouvernement provincial, avaient réduit au minimum leurs

coupes de bois sur la Lièvre et la Kiamika. Ils réclamèrent alors à grands cris la construction immédiate du chemin de fer jusque dans leurs centres, afin de leur permettre de n'être plus entièrement à la merci du caprice des marchands de bois, en leur offrant une alternative au moins, pour l'écoulement avantageux des produits de leurs fermes. Ce fut même pour maintenir constamment cette revendication, et l'appuyer, devant l'opinion publique, qu'à leur demande, pour une grosse part, fut fondée notre Coopérative des Colons du Nord. L'ambition était légitime, et les événements ont démontré que les prévisions auxquelles elle avait donné lieu n'étaient pas moins justes. L'extension du chemin de fer, qui n'était encore qu'à l'état de projet assez vague, jusqu'au 20 juin 1906, est en passe, depuis cette date et sous l'impulsion vigoureuse de la Coopérative des Colons du Nord, aidée par les puissantes influences qu'elle a su rattacher à sa cause, de devenir prochainement une réalité.

C'est cette réalité dont nous voulons presser l'événement, à présent que, pour la deuxième fois, la misère est aux portes des colons de la Lièvre et de la Kiamika, par suite de la suspension des coupes de bois. Sans doute, un bon nombre d'entre eux ont trouvé, à Nominique, à L'Annonciation et dans d'autres sections de notre région de quoi occuper profitablement leurs activités. Mais il en reste encore beaucoup pour qui l'entreprise de grands travaux publics, à proximité de leurs centres, cet hiver, serait une aubaine superbe, dont ils ont besoins et dont leur situation les rend très dignes.

Et quels travaux publics seraient mieux appropriés, dans les circonstances, que l'entreprise immédiate, dès cet hiver, dès tout de suite, des ouvrages préparatoires à la construction du chemin de fer Nominique-Rapide de l'Orignal ?

Nous signalons la chose à la Cie du Chemin de fer de Colonisation du Nord, au Pacifique Canadien et aux deux gouvernements qui subventionnent l'entreprise, convaincus qu'ils prendront en sérieuse considération l'opportunité de secourir de la sorte, tout en avançant leurs travaux d'attente, une population affligée, réduite à la gêne, menacée de se débander si l'on ne vient promptement à son secours.

Pourquoi le C. F. C. N. et le Pacifique Canadien ne donneraient-ils point immédiatement des ordres pour la préparation des dormants de leur nouvelle voie ferrée, tout comme le fait, en Gaspésie, la Compagnie de l'Atlantique et de l'Ouest ? Pourquoi ne feraient-ils pas, de plus, débayer tout le tracé de la route, sur son parcours de 32 à 35 milles, ce qui assurerait tout de suite de l'ouvrage, pour l'hiver, à un grand nombre de bûcherons ? Voilà autant de travaux qui peuvent se faire très-profitablement dès cet hiver, et ce serait la manne pour nos pauvres colons de la Lièvre et de la Kiamika.

Il est vrai, quant au déblaiement du tracé, qu'on nous objectera peut-être qu'on n'a pas encore définitivement arrêté s'il ira en droite ligne de la Kiamika au Rapide de l'Orignal, ou s'il atteindra ce dernier endroit en longeant la rive ouest de la Lièvre, depuis la Ferme Rouge. Mais puisque l'honorable Premier Ministre de la province, M. Gouin, est lui-même d'avis, avec tous les amis désintéressés de la colonisation, que le dernier de ces tracés est celui qui favorise le plus efficacement le mouvement colonisateur, et que l'entreprise n'obtiendra les subventions provinciales qu'à la condition d'adopter ce tracé, qu'il parle d'autorité et qu'il parle vite ! Sa situation plus dégagée, à la suite

de l'obtention des nouvelles subventions fédérales, le met à même, lui fait un devoir de le faire. Sa décision sera bien vite agréée. Le tracé définitif sera fixé, et l'on se mettra sans retard à le débayer. Ce sera le salut.

Allons ! messieurs des compagnies intéressées et des pouvoirs publics, un bon mouvement, et tout de suite, pour les colons malheureux de la Lièvre et de la Kiamika ! Vous nous avez promis leur chemin de fer : donnez-nous le sans tarder. Vous savez l'axiome : "C'est donner deux fois que de donner à temps !"

La Fin d'un Prologue

Au moment où nous traçons les lignes de cet article, le verdict du jury du coroner n'est pas encore rendu, dans le cas des deux malheureux ouvriers Bélanger et Thériault, tués dans la journée sanglante du 8 octobre, à Buckingham. Nous sommes au mercredi après-midi. Tout nous indique, à la distance où nous nous trouvons des lieux de la cause, que l'enquête va se terminer aujourd'hui et que le verdict des jurés sera rendu avant ce soir, afin que le pénible prologue de cette bien triste affaire soit clos avant la Toussaint et la fête des morts ! De sorte que le premier acte du grand drame judiciaire qui se prépare, et à la présidence duquel on désigne déjà le magistrat crimineliste très expert qu'est sa Seigneurie le juge Saint-Pierre, sa pouvoir se jouer dès la session des assises criminelles qui doit s'ouvrir, à Hull, avec le mois de novembre courant.

Quel sera ce verdict de jury du coroner ? C'est encore le secret de demain, pour nous. Il nous est, cependant, possible de prévoir qu'il sera catégorique et bien défini, cette fois, grâce aux précautions prises et aux préliminaires posés par M. le coroner McMahon, qu'il convient de féliciter tout de suite pour la vigoureuse direction qu'il a su imprimer à son enquête. Il s'est montré à la hauteur de sa réputation d'énergie, de clairvoyance, d'impartialité et de méthode.

Il a d'abord jugé, contrairement à ce que nous avions appréhendé, que l'exhumation des cadavres des grévistes n'était pas nécessaire. Il faut l'en remercier ; il a paré, de cette façon, à bien des dangers d'orage populaire. Puis, il a nettement délimité, devant ses jurés, la sphère de son enquête. Nous aurons à rechercher, leur a-t-il dit, qui a tué Bélanger et Thériault ; si ceux-là qui les ont tués en avaient bien le droit. Nous irons plus loin, ajoutait-il : nous devons établir si les gens qui ont provoqué ou favorisé l'état de choses dont ces deux morts sont résultés n'en doivent pas être tenus responsables.

Ainsi jalonnée de main de maître, l'enquête s'est faite rapidement et avec une entière efficacité. Les témoins sont venus par douzaines rétablir la véritable physionomie de la situation à Buckingham, le 8 octobre, physionomie qui avait été considérablement défigurée par les premiers rapports. Il semble résulter de l'ensemble des témoignages que les grévistes ne songeaient pas à la moindre violence contre les personnes ni la propriété ; qu'ils ne projetaient qu'une démonstration en force pour convaincre les ouvriers travaillant au flottage des billots qu'ils devaient abandonner la tâche, afin de permettre aux grévistes de gagner leur point. Il n'y aurait donc, dans cette démarche de leur part, aucune justification pour la réputation à coups de revolvers, visant "pour tuer", qui fut faite aux manifestants.

On a cherché à alléguer, de plus,

comme motif à décharge, qu'il y aurait eu envahissement de la propriété McLaren (*trespass*). Le coroner a lui-même coupé court à cet argument, en déclarant que l'envahissement (*trespass*) ne justifie nullement l'envahissement de tuer l'envahisseur.

Il a été établi qu'une couple de détectives au moins s'étaient procuré la photographie du malheureux Bélanger, comme pour se faire un point de mire tout spécial du chef des grévistes. Du nombre de ces gens à précaution était l'infortuné Warner, qui a succombé, à la suite de l'émeute.

La grande masse des témoignages porte que les premiers coups de feu ont bien été tirés par les policiers aux ordres de la compagnie McLaren, après un premier coup-signal, que plusieurs témoins attribuent à l'un des frères McLaren, Alexander, et dont quelques-uns affirment, notamment M. Cunningham, marchand de bois, que ce fut précisément le coup qui tua Bélanger.

Dans cette rapide analyse de la preuve, nous ne voulons aucunement empiéter sur les conclusions du jury du coroner. Nous désirons attendre l'événement, et réserver le bénéfice du doute à quiconque en pourra paraître digne.

Mais nous tenons à redire avec énergie ce que nous avons déjà écrit à ce propos : une fois que les responsabilités auront été légalement établies, quelle que soit la belle arrogance, blindée d'or, des têtes sur lesquelles tomberont ces responsabilités, le devoir strict de la Couronne sera de poursuivre l'affaire vigoureusement et sans arrière-pensée, jusqu'à ce que justice entière soit faite. Autrement, elle exposerait la communauté aux pires conséquences sociales, et ses propres représentants à de fâcheux désagréments politiques.

La Chasse

La saison de la chasse avec des chiens est close d'hier. Elle s'était ouverte légalement le 20 octobre. Nous disons légalement à dessein, car pratiquement, il y avait des meutes déchainées, en nos parages, dès le 18 octobre, d'autres disent le 15, et même avant. Pratiquement aussi, les chiens égarés vont donner la chasse au chevreuil pendant un mois ou deux encore. Or, on calcule que 50 pour cent des chiens amenés à la chasse ne reviennent pas au gîte pour le retour des chasseurs et s'égarer. Si l'on réfléchit qu'à Nominique seulement, à cette saison-ci, une centaine de chiens nous sont venus, avec un nombre de chasseurs un peu inférieur, pour se disperser entre les différents clubs des alentours, on se fait un idée du dommage terrible que les pauvres chevreuils vont subir, sous la dent de cette horde perdue.

Une autorité très compétente en la matière, M. l'inspecteur général de la chasse, le Dr Fournier nous affirmait que cinquante chiens lancés de la sorte à la curée dans les bois, avant que de mourir d'épuisement ou d'être recueillis dans les camps de chantiers ou les habitacles de colons, doivent exterminer, en moyenne, deux cents chevreuils. Le nombre n'est pas si grand, de ceux que les chiens dévorent, nous explique le docteur, que de ceux qu'ils font mourir de congestion pulmonaire, au bord des lacs, après avoir forcé les pauvres bêtes à se jeter à la nage en pleine eau glacée, à la suite d'une course affolante qui leur avait mis le sang en ébullition. Qu'on ne s'étonne plus, après cela, si le chevreuil s'est fait si rare, cette année, en nos forêts, après y avoir été si abondant. Qu'on ne s'en prenne point aux prétendues déprédations des loups, beaucoup moins nombreux qu'on ne

le prétend. Les chiens et les braconniers, ceux qui approvisionnent les chantiers et autres, nous dit M. Fournier, sont plutôt responsables. Aussi le premier rapport du nouvel inspecteur général doit-il conclure à l'interdiction de la chasse avec chiens, pendant une période d'au moins dix ans.

La loi aura besoin d'être claire et bien scrupuleusement exécutée, à cet égard. Mais il est d'autres points, où il faudra se donner aussi plus de peine pour la faire observer. Par exemple, elle impose une licence de chasse, du coût de \$1.00 par an, à tout habitant de la province de Québec, qui n'est point colon sur son lot de ferme et qui veut jouer du fusil ou de la carabine dans nos grands bois. Les étrangers paient \$10.00. Or, ce droit de licence était totalement ignoré de nos habitants des villages ici : ce fut toute une révélation quand M. l'inspecteur général leur en parla. Pourquoi le ministère de la chasse et de la pêche n'a-t-il pas fait annoncer ce détail important, dans les organes locaux, en temps utile ? Il aurait prévenu bien des mécontentements et ménagé des susceptibilités.

Il faut aussi que l'inspection soit générale et minutieuse. On a ouï parler de certains clubs, plus éloignés des centres, où l'inspecteur n'aurait pas reçu l'ordre de se rendre en personne, sous le prétexte, qu'on se contenterait pour ceux-là, du rapport écrit des officiers. Le brave populo est plus simpliste et soutient que ce sont justement ces clubs les plus éloignés de l'œil du public qui ont besoin d'une plus étroite surveillance, si l'on tient à ce que la loi soit rigoureusement observée. Les colons veulent bien que le gibier et le poisson soient efficacement protégés contre les abus de destruction, mais ils n'entendent point être seuls victimes des sanctions de ce régime protecteur.

Evolutions

Sous l'influence favorable d'encouragements précieux, qui ne lui ont pas été marchandés, notre AMI DU COLON évolue, petit à petit, dans la voie du progrès. Avec le présent numéro, le vingt-deuxième de notre série, nous donnons un joli supplément illustré, à l'occasion des belles fêtes de la bénédiction de l'église, à Sainte-Marie de La Minerve.

Une autre modification que nous accomplissons dans le même numéro sera également bien vue de nos lecteurs, nous l'espérons. Elle consiste à substituer à notre feuilleton courant une courte histoire : nouvelle, récit ou variété, autant que possible, complète dans chaque numéro. Le "Roman d'un jeune Habitant Canadien", qui vient de finir, après avoir duré juste vingt semaines, a été, nous le savons, goûté de nos lecteurs. Cependant, nous croyons que la périodicité de l'AMI DU COLON est encore trop restreinte pour qu'un long récit débité par tranches puisse y offrir autant d'intérêt qu'une nouvelle entière à chaque numéro.

Nous avons une autre surprise agréable à faire bientôt à nos fidèles lecteurs : c'est l'agrandissement du format de notre AMI DU COLON, dont les pages paraîtront à six colonnes, au lieu de cinq, dans l'un de nos plus prochains numéros.

—Dimanche dernier, 28 octobre, Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, présidait à la bénédiction d'une cloche pour le monastère du Précieux-Sang, à Notre-Dame de Côtés, près Montréal.

L'AMI DU COLON

Organe de la Coopérative des Colons du Nord.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Imprimé et publié à Nominigüe, Comté de Labelle, Qué.

TARIF DES ABONNEMENTS

Pour l'année, \$1.00
Pour six mois, 0.50
Le numéro, : : : : 2 sous

L'abonnement est payable d'avance. Quand il est payé pour un an, il donne droit au titre et à la qualité de "membre actif" ou de "membre adhérent" de la Coopérative des Colons du Nord, selon que le souscripteur appartient ou non à la région Labelle.

Adresse Postale :

L'AMI DU COLON,
Nominigüe, Qué.

NOMINIGUE, 2 NOV. 1906

PROPOS AGRICOLES

LE DÉCHAUMAGE

Il est peu pratiqué, bien que connu par beaucoup de cultivateurs ; le déchaumage est un labour superficiel qu'on devrait faire immédiatement après la rentrée des grains sur toutes les terres qui ont poussé des céréales. On détruit de cette façon une partie des herbes nuisibles en cours de végétation ; les mauvaises graines sont enterrées, elles germeront, c'est vrai, mais pour disparaître facilement avec les labours d'automne. Le déchaumage a encore cet autre avantage qu'il ameublirait la croûte des terres fortes, ou de consistance moyenne ; il empêche aussi le terrain de se dessécher et de durcir quelle que soit la sécheresse ; le labour se fait ensuite dans d'excellentes conditions.

LABOURS D'AUTOMNE

Dans beaucoup de paroisses on apprécie mieux qu'autrefois les labours d'automne et l'on s'en trouve très bien. Toutes les terres — règle générale — excepté celles qui sont tout à fait légères, devraient être labourées, retournées à l'automne pour qu'elles puissent bénéficier dans les meilleures conditions pendant l'hiver, des influences atmosphériques qui sont la pluie, la neige, les gelées et dégels alternatifs etc. Cette pratique convient surtout au Canada, où la saison de végétation est relativement courte ; la besogne du printemps est diminuée d'autant. Le cultivateur peut alors semer de bonne heure quand l'état du sol et la température sont favorables ; il sait, du reste, que les ensemencements exécutés tôt sont ceux qui ont plus de chances de produire d'abondantes récoltes. Les labours d'automne ont encore l'avantage de détruire une grande quantité d'insectes nuisibles, par le fait qu'ils bouleversent leurs petites et nombreuses retraites et les exposent aux rigueurs du froid.

CHAULAGE DES TERRES

Le moment le plus favorable pour chauler est l'automne. Dans les terres de consistance moyenne, employez une vingtaine de minots de chaux vive à l'arpent ; cette dose suffira pour cinq ans. Forcez un peu la quantité pour les terres fortes. Disposez-la en tas de 200 livres environ et recouvrez les tas d'un peu de terre. Dix à quinze jours plus tard, quand la chaux sera "éteinte", mélangez la avec la terre qui la protège et épandez le mélange aussi également que possible, par un temps calme. Enterrez ensuite par deux vigoureux hersages avec l'extirpateur.

REMARQUE IMPORTANTE

On se demande souvent et l'on croit généralement que les plantes tirent toutes du sol la plus grande partie des matériaux dont elles sont composées. Comme question de fait cette proportion n'est pas considérable, car on a constaté, par la science expérimentale, que sur 100 livres de matières végétales, 94 à 95 livres sont tirées de l'atmosphère, c'est-à-dire de l'air, de l'eau et de l'humus, les substances minérales du sol fournissant seulement la balance de 5 à 6 livres. — *Farmer's Gazette.*

COMMENT ON DOIT ENGRANDIR LE BLÉ D'INDE

Il est incontestable que pour l'hivernage du bétail il n'y a rien de

mieux que le blé d'Inde : ses qualités nutritives et sa facilité de culture en font le fourrage vert par excellence. Or, le *Journal d'Agriculture* préconise beaucoup la méthode suivante pour le récolter et le mettre en grange. Si l'on a pas de silo, chose qui est coûteuse en elle-même et qui est seulement à la portée des cultivateurs assez en moyens, on peut engranger le maïs après l'avoir fait sécher sur le champ ; dans cet état il fournit encore une très bonne nourriture aux vaches, pendant les mois de l'hiver. Le blé d'Inde, une fois coupé, sera mis en gerbes et les gerbes seront disposées en grandes moyettes ; on aura soin d'écartier autant que possible les pieds des gerbes, de façon à permettre à l'air de pénétrer et de circuler au centre des moyettes. Quand la récolte aura ainsi en grande partie séchée, on rentrera et l'on rangera les gerbes les unes à côté des autres dans la grange sans trop les serrer, pour éviter la fermentation et pour que la dessiccation s'achève ; il sera bon même de laisser ouvertes quelque temps les portes du local. Le blé d'Inde ainsi conservé est très goûté des animaux. On peut encore le déposer dans la tasserie par couches horizontales alternant avec de la paille.

Certains cultivateurs suivent une autre méthode : ils coupent le blé d'Inde ; après l'avoir mis en gerbe, ils plantent deux poteaux à une distance convenable, sur lesquels ils fixent une traverse et contre cette traverse ils appuyent les gerbes les unes sur les autres de chaque côté, de façon à laisser un intervalle suffisant pour la circulation de l'air. Le blé d'Inde sèche lentement et la fermentation ne se produit pas. Cette méthode permet de laisser le blé d'Inde en dehors des granges même pendant l'hiver. Que chacun essaie, et adopte la méthode qu'il jugera plus avantageuse.

NOURRITURE ET SOINS À DONNER AUX VACHES

Pour maintenir à peu près le même rendement en lait aux vaches, pendant les mois d'automne, veillez bien à ce que leur alimentation verte soit abondante : blé d'Inde, fourrage, regain de trèfle. C'est ainsi que vous utiliserez avec le plus de profit les gabourages si recommandés par nos conférenciers agricoles.

RÉCOLTE DES GRAINES DE SEMENCE

Choisissez dans votre champ l'endroit où les épis sont les plus beaux, les plus fournis et les plus lourds, et réservez cette parcelle dont vous récolterez les produits seulement à leur maturité complète. De ce fait vous aurez une semence meilleure, moins accessible aux diverses maladies qui atteignent les céréales.

Le FERMIER de L'ANNONCIATION

NOTES ET FAITS

—La "Ligue des Femmes Françaises" vient d'adresser à tout l'épiscopat de France une lettre généreuse, par laquelle elle met à l'entière disposition des autorités diocésaines, pour la réorganisation du culte, après la loi d'oppression, "toutes les ressources de son organisation et de l'activité de ses adhérentes."

Cette lettre contient les frères déclarations suivantes, qui seront profitablement méditées ailleurs qu'en France :

"Désireuse de combattre, sans défaillance, sous la direction unique et absolue de l'Épiscopat, dont elle veut être l'auxiliaire la plus soumise, la Ligue des Femmes françaises acceptera les missions les plus humbles aussi bien que les postes les plus périlleux, car, prête à tous les sacrifices, elle puisera dans le Cœur de Jésus la force de tous les dévouements."

—*L'Estafette*, de Marlborough, vient d'avoir dix ans. Ce journal fait vaillamment sa part de lutte pour la survivance de l'influence française en Amérique. Nos compliments et bons souhaits.

—A la Nouvelle Orléans, la très piquante *Guêpe* de M. de Barocelli vient de fêter son quatrième anniversaire en publiant un numéro spécial des plus intéressants. A cette occasion, notre combatif confrère publie, entre autres, les reconfortantes paroles qui suivent :

"Il ne peut y avoir aucun doute

que le concours généreux de toutes les sociétés françaises soit indispensable à la réalisation de l'œuvre grandiose que nous avons, pendant quatre ans, préconisée dans les colonnes de LA GUÊPE, à savoir : La conservation de l'idiome et du prestige français sur les bords du Mississipi.

"Comme on peut, dores et déjà, s'en convaincre, si la presse peut beaucoup dans cette œuvre de régénération, elle a besoin, pour obtenir des résultats appréciables, du concours de tous les gens de cœur.

"S'aider les uns les autres, tel est le but que chacun de nous devrait se proposer sans plus attendre ; nous ne comprenons point la vie autrement."

Voilà de la bonne doctrine, de la saine inspiration. Nous en félicitons la *Guêpe*, en lui souhaitant maints autres anniversaires, dans les mêmes sentiments.

—Ce fut un bien beau jour, mercredi le 17 octobre, pour l'évêque-colonisateur que Mgr Lorrain, de Pembroke. Il avait le bonheur, ce jour-là, de bénir une nouvelle église et une jolie cloche pour la florissante jeune paroisse de S. Bruno de Guigues, au Lac Témiscamingue. Ces heureux résultats, obtenus après que maints obstacles ont été renversés, sont dus au zèle et à l'habileté de M. le curé Beauchamp, que Mgr Lorrain installait au canton Guigues il n'y a pas encore deux ans. Ce succès est consolant et fait bien augurer de l'avenir. Le pasteur et le curé ont le droit de s'en réjouir et d'en être félicités.

—S. G. Mgr Bégin, archevêque de Québec, a béni, l'autre dimanche, pour la paroisse de S. Ludger de Fraserville, même diocèse, un magnifique carillon de trois cloches, sortant des ateliers des célèbres fondeurs de France, la Maison Amédée Bollée et fils du Mans, que M. Gaston Vennat représente à Montréal, et notre éditeur, à Nominigüe.

—Par l'entremise de M. le Dr T.A. Brisson, agent général de la Société Générale de Colonisation, quelques centaines de Saint-Pierrais, que la famine chasse de leurs îlots arides, sont sur le point d'immigrer dans la province de Québec. Ce sont des Français catholiques, et par conséquent une immigration des plus désirable pour nous. Il n'en fallait pas davantage pour inquiéter le *Globe*, le grand organe grit de Toronto. Il condamne ce mouvement et affirme que c'est mal à la province de Québec de chercher à se recruter au-dehors, quand la fécondité de sa race lui assure tant de ressources de peuplement à l'intérieur... La farce n'est-elle pas savoureuse ? Parce que nos vertueuses populations demeurent prolifiques, il faudrait renoncer à attirer de bons immigrants sur notre immense et fertile territoire ; laisser tout le flot immigrateur profiter aux seules provinces anglaises ? A d'autres !

—La semaine dernière, S. G. Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, a béni l'église restaurée et une magnifique statue nouvelle du patron de la paroisse, à Saint-Eustache, comté de Deux Montagnes.

Au même temps, S. G. Mgr Bégin, archevêque de Québec, présidait à la bénédiction de la nouvelle et superbe église de Saint-Lambert, au comté de Lévis.

Dimanche, le 28 octobre, Mgr Racicot, évêque de Pogle et auxiliaire à Montréal, bénissait la nouvelle chapelle et deux cloches, pour la paroisse de Sainte-Philomène de Rosemont, à Montréal.

—On annonce que la *Presse*, de Montréal, a de nouveau changé de maîtres. Du syndicat Russell-Mann-Mackenzie, qui l'avait acquise en 1904, elle retomberait aux mains de son ancien propriétaire, l'honorable M. T. Berthiaume, commandité, à ce qu'on assure, par un non moindre personnage que sir Wilfrid Laurier. La grande gazette à fort tirage revient au moins, de la sorte, sous le drapeau français de bon aloi. Reviendra-t-elle, en même temps, à un meilleur sens de la dignité et du véritable esprit chrétien ?

—A Mont-Joli, diocèse de Rimouski, le dimanche 21 octobre, bénédiction d'un carillon de trois cloches, par Mgr Blais, évêque diocésain. Le 30 septembre, Monseigneur de Rimouski avait déjà béni un carillon de quatre cloches à Percé.



Directeurs de La Providence MM. J. E. Duhamel, N.P. inspecteur des bureaux d'enregistrement ; président, l'hon. M. Jean Prévost, ministre de la colonisation ; MM. Lafontaine, Berthier, Bissonnette, Montcalm, Girard, Rouville, Daigneault, Bagot, tous députés provinciaux, MM. L. H. Desjardins, Terrebonne, Henri Boucher, St-Barthélemi, S. P. Champoux, Joliette, L. A. Picard, secrétaire-gérant, Westmount.

Bureau Principal : 52 RUE SAINT-JACQUES, MONTRÉAL.

Souscription exigée par la loi : \$200,000.00
Assurance en force : \$1,500,000.00

Pourquoi devons-nous encourager cette compagnie ?

- 1o. Parce qu'elle est dirigée par des hommes d'expérience, solvables et honnêtes ;
 - 2o. Parce qu'elle donne toutes les garanties nécessaires, proportionnellement à ses responsabilités ;
 - 3o. Parce que ses taux sont les plus bas et qu'elle choisit ses risques ;
 - 4o. Parce que c'est une institution nationale, encouragée par nos hommes d'affaires ;
 - 5o. Parce que l'argent des assurés reste dans notre province ;
 - 6o. Parce qu'elle n'emploie que des agents habiles, instruits et honnêtes ;
 - 7o. Enfin, parce qu'elle règle promptement et libéralement ses pertes.
- N.B.—On demande des agents pour les villes et la campagne.
S'adresser au Secrétaire-Gérant : L.-A. PICARD, Montréal.
A Nominigüe, s'adresser à M. Amédée DENAULT, Editeur-rédacteur de L'AMI DU COLON, rue S. François-Xavier.

P. E. FORGET

Marchand-Generel

Marchandises Sèches, Chaussures, Provisions, Farines En Ferromnerie, Peinture, Vitre, Vaisselle, Briques, Chaux, Articles de Fantaisie.

GROS ET DETAIL

SPECIALITÉ : Gros stock de Chaussures à prix courant. Toujours en mains chevaux de course et de trot à vendre, ainsi que voitures et harnais. Bon marché.

Succursale a Nominigüe

LABELLE, QUE.

AMIOT, LECOURS & LARIVIERE

Articles de construction, ferronneries, peintures, vitres, fer, fournitures d'aqueduc, ciment, plâtre, bronze, or en feuilles.

Magasin et Bureaux : 911 BOULEVARD SAINT-LAURENT

Salle d'Echantillons : 10 RUE CRAIG OUEST

MONTRÉAL

St-Amant & Boisvert

Marchands de Ferronneries et Quincailleries

85. Les CLIENTS DU DÉTAIL, aussi bien que les MARCHANDS qui veulent s'approvisionner sur place dans le Gros, à aussi bons termes qu'ils peuvent en obtenir à Montréal, trouveront tout ce qu'il leur faut en fait de ferronnerie, de quincaillerie, de matériaux de construction, etc., etc., chez

St-Amant & Boisvert

Garnitures de Portes : Cloches, Serrures, Peintures, Couplets, Clous, Ferrements ; tout est là. Fers à chevaux, Fer en barres pour la forge, Essieux, rien ne manque. Aussi un assortiment complet et varié d'articles en granit et de ferblanterie de la meilleure qualité et dans les goûts les plus nouveaux : Couteaux, Fourchettes, Cuillers, etc.

On fournit également les Huiles de toutes sortes, peintures préparées, mastic ; Couleurs à l'huile et au Japon ; vernis pour meubles et pour voitures ;

Moulin à laver, Pinceaux, Brosses, Blanchissoirs, "Clipers" de toutes sortes. Les Forgerons et Menuisiers, dans toute la région Labelle, sont particulièrement invités à venir visiter notre magasin. Ils y trouveront, à portée de leurs boutiques et ateliers, tous les différents outils dont ils ont besoin.

Aux Commerçants de bois, Entrepreneurs, Gérants de moulins à scie nous sommes heureux de faire savoir que nous tenons à leur disposition, à Nominigüe même, et à prix faciles.

Toute la ferronnerie qui peut leur être utile ou nécessaire d'un moment à l'autre. Pour les Tuyaux à l'eau, au gaz, à la vapeur, à l'air chaud, tuyaux de poêle, etc., en fonte, en plomb, en tôle galvanisée, etc., notre assortiment est sans reproche.

Nous sollicitons une visite

ST-AMANT & BOISVERT
Nominigüe, Que.

UNE HISTOIRE PAR SEMAINE

LA VAGUE DES TRÉPASSÉS

(Conte pour le jour des morts)

Si vous êtes impressionnable ne voyagez pas en Bretagne durant le mois des trépassés. Dans ce pays, ceux qui vivent se croient obligés de parler des morts. Chaque pierre a son histoire, les rochers de la côte ont tous un nom : un nom de disparu.

Pour moi, j'ai eu le bonheur ou la malchance de faire en voiture le chemin qui sépare S. Pol de Léon de Roscoff. Pour comble de malheur, c'était le 1er Novembre au soir. Mon cocher, bon Breton habitué à conduire plus d'Anglais que de vulgaires touristes comme moi, se rattrapait de pouvoir un peu causer. La route était belle, le temps était brumeux, mais le soleil avant de disparaître du côté de Plouescat, semblait vouloir dire un dernier adieu à la belle fête de Tous les Saints. Il ne comptait sans doute pas éclairer beaucoup les tristesses du lendemain.

Une heure environ avant d'arriver à Roscoff mon compagnon devint pensif, sa conversation tomba insensiblement, puis je le vis fouiller dans ses poches avec une persistance qui finit par m'inquiéter. Que pouvait-il bien chercher ? Craignait-il quelque attaque imprévue, dans ce cas j'aurais pu lui prêter mon revolver, car ce bijou ne me quitte guère en voyage. A condition cependant de ne pas m'en servir.

Pardonnez-moi, me dit-il tout à coup, en arrêtant son cheval à une montée, je suis bien un peu gêné, pour vous demander ce qui me manque, mais je n'ai pas un sou sur moi, et je ne voudrais pas passer au rocher que vous voyez là-bas, sans laisser une aumône. Si c'était un effet de votre bonté, de m'avancer quelque chose sur ma course. Ce matin j'ai payé une messe à Monsieur le Recteur pour ma défunte mère, — que Dieu ait son âme, ajouta-t-il en se découvrant — et je suis parti à vide sans m'en rendre compte.

— Avec plaisir mon brave, mais pourquoi ne pas faire votre aumône en revenant ?

— Ah! bon monsieur, on voit bien que vous n'êtes pas du pays. Personne, par chez nous, ne se hasarderait à passer la Roche de l'Aumône, comme on l'appelle ici, sans y aller de sa petite pièce.

— Et pourquoi ?

— Parce qu'il vaut mieux régler ses comptes ici-bas, voyez-vous, que d'aller partager le sort des avarés. S'ils étaient à notre place, au lieu d'être à la mer !

A la mer ? Et comment ?

— Bien voilà. C'est une histoire de chez nous. Vous en ririez peut-être, si je vous la contais ailleurs, mais ici vous pouvez vous convaincre de la vérité. Regardez cette roche qui avance dans la mer, et faites bien attention aux vagues qui viennent s'y briser.

— Ma foi, oui, et après ?

— Après, c'est ce que ne sont pas des vagues ordinaires, allez. Mon grand-père me le disait, quand j'étais tout petit, les mauvais chrétiens qui meurent sans avoir fait l'aumône n'emportent pas leur argent avec eux. Le bon Dieu le leur avait donné pour qu'il servit aux pauvres. Aussi après leur mort cet argent est jeté à la mer. Car on dit bien qu'ils l'ont caché parce qu'on ne le retrouve pas. La vérité, c'est que les anges le prennent et le déposent très loin du rivage. La vague le roule, l'use et le réduit en petite poussière. Avez-vous vu du sable au bord de la mer, tout n'est pas du sable, allez, il y a de l'or, il y a de l'argent. Les malheureux avarés ne verront pas le bon Dieu avant que tous leurs trésors n'aient été rendus par la mer, et la mer ne se presse pas. Le peu qu'elle nous apporte est tellement limé par la vague et les cailloux qu'on perdrait son temps à le ramasser.

Il y a cependant un jour de grâce chaque année, depuis le premier novembre au coucher du soleil, jusqu'au lendemain à la même heure. Le bon Dieu permet aux malheureux qui n'étaient pas donnants de ramasser eux-mêmes au fond de la mer leurs trésors émiétés et de les déposer sur la roche. La voyez-vous ?

En effet, la roche noire se dressait à un quart de lieue et les vagues semblaient s'acharner après elle.

— Remarquez, continua mon cocher breton, remarquez-moi ces vagues-là. Voyez si elles sont blanches, mais d'un blanc plus brillant que les autres. Il y a de l'argent dedans, n'en doutez pas. Mais les trépassés ne peuvent le déposer que grain par grain. Aussi la vague ne repart pas aussi vite qu'ailleurs. Les pauvres se cramponnent après le rocher afin de gagner un peu de temps. Ils en ont tant de poussière d'or et d'argent à rendre ! — Ne voyez-vous pas le long du rocher, comme des traînées de sang ? — Eh bien, ce sont leurs blessures, ils se déchirent les mains, car le rocher a des arêtes vives comme le diamant. C'est une pitié, monsieur, quand on songe à ce qu'ils doivent souffrir !

J'étais sur le point de lui faire remarquer que le soleil couchant pouvait bien ensanglanter la vague, et que la plage dentelée de rochers mettait bien plus d'argent sur les vagues que les trépassés avarés. Je m'en suis bien gardé.

Cette croyance sert toujours à quelque chose, car à l'endroit mystérieux je vis une bande de malheureux, d'estropiés, d'aveugles sollicitant la pitié du public et sûrs d'être exaucés. Mon cocher laissa tomber sa pièce blanche dans la main d'un aveugle. Sans doute pour avoir plus de mérite.

— Mais quelqu'un va-t-il ramasser la poussière d'or et d'argent des trépassés ?

— Oh non ! Vous comprenez que les richesses font assez de malheureux avarés : le bon Dieu ne permet pas qu'on en abuse de nouveau. Plusieurs ont essayé, à marée basse, d'aller faire la cueillette. Quand ils se relèvent, ils n'ont que du sable dans les mains. A.L.

"La Sainte Figure de Jésus"

ÉDITÉE A ROME

Par la Fraternité Sacerdotale

ET HAUTEMENT RECOMMANDÉE PAR SA SAINTÉTÉ PIE X.

N. de R.—A la demande de notre honoré compatriote, le R. P. Eug. Prévost, supérieur de la congrégation de la Fraternité Sacerdotale, de Paris, nous publions volontiers et faisons notre appel suivant des "Missions d'Afrique", de Québec :

"Désirant ardemment répondre au souhait de Pie X, et mériter une bénédiction particulière de Sa Sainteté, nous sommes heureux de pouvoir apporter notre concours à la diffusion d'une très belle et très touchante image.

Il s'agit d'une gravure de la Sainte Figure de Jésus qui ne peut être mise en parallèle avec aucune autre. Elle a été éditée à Rome par la Congrégation de la Fraternité Sacerdotale, après avoir été préalablement soumise à l'approbation de Sa Sainteté Pie X.

C'est la reproduction exacte de la figure la plus authentique que nous ayons de Notre-Seigneur Jésus-Christ, celle que ce divin Sauveur a imprimée sur le Suaire qui l'enveloppait dans le tombeau et qui est vénéré à Turin.

La pieuse artiste qui en est l'auteur, une Carmélite de France, a étudié avec un soin minutieux, pendant plus de six mois, le Saint Suaire de Turin, dont elle possédait une photographie exacte. Elle s'est appliquée, à l'aide d'une loupe, à rendre tous les traits de la physiologie du Sauveur et les moindres détails de cette adorable Figure, ayant soin de ne rien modifier au modèle qu'elle avait sous les yeux, ni de lui faire la plus légère addition.

C'est ainsi qu'elle a pu faire ressortir merveilleusement non seulement les traces de sang, les plaies, l'enflure de la joue droite, la meurtrissure du nez, la tuméfaction de l'œil droit, etc. mais encore la douce sérénité, le calme profond, la souffrance concentrée et la sublime majesté de ce divin Visage.

De sorte que, grâce à ce travail patiemment et amoureux soutenu, nous pouvons dire en toute vérité que nous possédons désormais, comme nous ne l'avons jamais possédée dans la sainte Eglise, la figure authentique de Notre-Seigneur Jésus-Christ après sa mise au tombeau.

Aussi, est-il difficile de contempler ce divin Visage si cruellement défiguré à cause de nos péchés, sans être attirés et touchés. Il s'en échappe quelque chose de profondément intime qui pénètre jusqu'au fond de l'âme et l'attendrit.

Cette impression est générale. De saints personnages, en voyant cette image pour la première fois, n'ont pu contenir leur émotion et ont manifesté hautement leur admiration. Notre Saint-Père le Pape Pie X l'a baisée à plusieurs reprises et, la croyant capable de produire des fruits précieux dans les âmes qui s'en serviraient pour méditer sur la Passion, il a voulu y attacher de précieuses indulgences.

Cette image de la Sainte Figure de Jésus est une magnifique héliogravure reproduite par un des meilleurs artistes de Rome. Afin de lui conserver son cachet précieux d'authenticité, le modèle en a été déposé suivant la loi, en Europe, aux Etats-Unis et au Canada : toute reproduction en est donc formellement interdite.

Elle se vend en divers formats : Grand format, 18 x 24 \$1.50 ; franco 1.58 Moyen format, 5 1/2 x 8 — 0.25 " 0.27 Petit format 3 x 5 — 0.10 " 0.11

N.B.—Les gravures sont expédiées sur réception du montant en mandat-poste ou en chèque payable au pair à Montréal. On peut se procurer tout en adresses les gravures du grand et du moyen format. La grande gravure, d'une exécution plus fine et d'une expression plus vive, donne la figure de Jésus dans sa grandeur naturelle : c'est celle qu'il est à désirer de voir dans toutes les familles et dans toutes les communautés, comme répondant mieux aux désirs du Souverain Pontife.

S'adresser au R. Père Prévost, à l'Institution des Sourdes-Muettes, 595, rue Saint-Denis, Montréal.

"LE SAMEDI"

Magasin illustré et journal de famille ; De 40 à 81 pages—hebdomadaire.

Le Samedi combine l'utile à l'agréable, ne publie pas moins de 40 gravures par numéro ; donne plus de feuilleton inédit que n'importe quel autre journal connu ; a d'excellentes pages de modes, de musique et de recettes ; vend des patrons de modes à bon marché à sa clientèle, etc.

Pas moins de 2 concours par semaine avec prix variant de 50 cts à \$200.00.

Samedi-Noël et Samedi-Pâques sont réputés les deux plus belles publications du genre. Vendus dans tous les dépôts, 5c, le numéro. Un an \$2.50, six mois \$1.25 POIRIER & BESSETTE,

198, rue St-Laurent, MONTRÉAL,

Littérature Canadienne

C'est avec plaisir que nous signalons l'apparition d'un nouveau roman canadien "Les Pirates du Golfe Saint-Laurent", par le Dr Eugène Dick, romancier canadien bien connu. Le nouvel ouvrage du Dr Dick, très intéressant, et mouvementé, commence à paraître, dans l'ALBUM UNIVERSEL, revue canadienne-française connue et aimée de toute notre population. En acquérant les droits de publication du roman "Les Pirates du Golfe Saint-Laurent", l'ALBUM UNIVERSEL — MONDE ILLUSTRÉ donne l'épilogue de "Un Drame au Labrador" publié par le même auteur, avec beaucoup de succès, en cette même revue, en mars 1897. Tous les amateurs de lecture liront avec plaisir et intérêt l'œuvre nouvelle du Dr Dick.

En outre de ses multiples qualités, faisons remarquer que l'Album publie de jolies pages humoristiques, une étude sur les grands musiciens et de délicieuses pages de musique. Achez un numéro de l'Album Universel, et, franchement dites si on peut avoir mieux au monde, en fait de publication à 5 cents.

\$2.00 DE MUSIQUE POUR 5 cts

Chaque numéro du "Passe-Temps"—5c le numéro—contient en moyenne sept morceaux de musique, dont la valeur marchande varie entre 25c et 75c. En vente partout. Abonnement, \$1.50 par année, avec une prime valant les deux tiers du prix de l'abonnement. Catalogue de primes et numéro spécimen envoyés sur demande. Adresse : Le "Passe-Temps", Montréal.

—M. Derouin, marchand de foin, S. Jérôme, comté de Terrebonne, a constamment en mains du foin de première qualité et à bon marché. Avis à ceux qui en ont besoin. M. Derouin s'occupe aussi de la vente de terres à S. Jérôme et aux environs : il invite les clients.

JURISPRUDENCE des TRIBUNAUX Canadiens

En matière d'abonnement aux journaux

1 Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre est responsable du paiement.

2 Toute personne qui renvoie un journal est tenu de payer tous les arrérages qu'elle doit sur son abonnement autrement. L'éditeur peut continuer à le lui envoyer jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonnement est tenu de donner en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau de poste.

3 Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurait à des centaines de lieues de cet endroit.

4 Les tribunaux ont décidé de ne pas faire de retirer un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser s'accumuler les numéros à l'ancienne adresse constitue une présomption et une preuve "prima facie" d'intention de fraude.

OVIDE BRASSARD

Horloger et Bijoutier L'ANNONCIATION, Qué.

SPECIALITE : Réparations

Bureau ouvert à Nominig le samedi de chaque semaine à l'Hôtel Gauthier. Agent de l'assurance contre le feu La Providence.

PENSION MARTINFAU

Tout près de l'église, du couvent et de l'hôpital. Bonnes chambres ; table bien servie, abondante. Régime de famille. Prix modérés. Chevaux et voitures à la disposition des voyageurs. Bureau de poste dans la maison. Voitures à l'arrivée et au départ de tous les trains.

NOMINIGUE, Qué.

HOTEL POMINVILLE

Ancien Hotel Beau lieu

Rue Notre-Dame, à mi chemin entre la gare et l'église. Bonne table, repas aux prix ordinaires. Chambres nombreuses et très confortables. Chauffages à l'air chaud. Privés dans la maison. Chevaux et voitures à la disposition des voyageurs. Voitures à tous les trains transport gratuits. Prix modérés ; service général excellent.

NOMINIGUE, Qué.

HOTEL CENTRAL

Lac Nominig.

Accommodation parfaite pour touristes et sportsmen. Bonne table, liqueurs de choix.

Chauffage à l'air chaud. Bains et privés dans la maison. Voitures à l'arrivée et au départ de tous les trains.

Chevaux et voitures toujours à la disposition des voyageurs.

CENTRAL HOUSE

Lake Nominig.

Splendid accommodation for tourists and sportsmen.

Good boarding. Choice liquors. Hot air heating. Bath and water closets in the house.

Free buss at the arrival and departure of every train.

Rigs always on hand for travellers.

J. B. BERTHIAUME, Prop.

Hotel du Nominig

Z. BARRETTE, Prop.

L'hotel le plus rapproché de la gare Omnibus à l'arrivée de tous les trains. Système de chauffage à l'eau chaude. Water closets (Privés) dans la maison. Patronné par les touristes.

Banque d'HOCHELAGA

St-Jerome, Que.

Capital payé - - - - - \$2,000,000. Fonds de Réserve - - - - - \$1,450,000.

Toutes affaires transigées par la malle reçoivent une attention spéciale.

ALEX LEFORT, Gérant.

FERDINAND PARENT

Meubles à vendre : neufs ou d'occasion. On loue aussi des meubles, à bon compte, aux personnes qui désirent prendre maison à Nominig pour y passer les mois d'été.

Maison de pension de première classe : beau site, grandes chambres. Chevaux à la disposition des touristes et voyageurs.

PROPRIETE A VENDRE

Bonnes Conditions

Rue du Sacré-Cœur,

NOMINIGUE, QUÉ.

ALYRE CHARLEBOIS

Le Grand Entrepôt de la Gare, à Nominig.

Tient constamment un assortiment complet de foin, grain, et autres provisions.—Aussi, excellente brique à vendre. Chevaux commodes et voitures confortables toujours à la disposition des voyageurs, et excursionnistes. On s'occupe aussi de la vente des terres dans le canton Loranger.



Service des Laurentides

DE L'EST A L'OUEST

MONTRÉAL A SAINT-JÉRÔME

N. B.—Tous les trains qui viennent à Nominig, de Montréal, ou qui retournent, de notre gare, terminus à la métropole, arrêtent à S. Jérôme.

De plus, les trains suivants font le service spécial de S. Jérôme : tous les jours, dimanche excepté, à 8.45 a.m. ; tous les jours, sauf les samedis et dimanches, à 6.35 p.m. ; le samedi, spécial à 1.40 p.m.

MONTRÉAL A STE-AGATHE

Tous les jours, excepté les dimanches, à 4.45 p.m.

Trains supplémentaires, les mardis, jeudis et samedis, à 8.45 a.m. Le dimanche, à 9.15 a.m.

MONTRÉAL A LABELLE

Tous les jours, excepté les dimanches, à 4.45 p.m. Les mardis, jeudis et samedis, train supplémentaire de la matinée, à 8.45 a.m. Le dimanche à 9.15 a.m.

MONTRÉAL A NOMINIGUE

Tous les jours, excepté les dimanches à 4.45 p.m.

Les mardis, jeudis et samedis, train supplémentaire de la matinée, à 8.45 a.m. Train du dimanche, à 9.15 a.m.

DE L'OUEST A L'EST

NOMINIGUE A MONTRÉAL

Tous les jours, excepté les dimanches, à 5.45 a.m.

Les mardis, jeudis, samedis et dimanches, train de l'après-midi, à 4.15 p.m.

LABELLE A MONTRÉAL

Tous les jours, excepté les dimanches, à 6.45 a.m.

Les mardis, jeudis, samedis et dimanches, train de l'après-midi, à 5.15 p.m.

STE-AGATHE A MONTRÉAL

Tous les jours, sauf le dimanche, à 8.21 a.m. Les mardis, jeudis, samedis et dimanches, à 6.55 p.m.

SAINT-JÉRÔME A MONTRÉAL

Tous les trains de Nominig, plus, tous les jours, dimanche excepté, un train à 7.05 a.m. ; les lundis, mercredis et vendredis, un train à 5.40 p.m.

Par ordre,

ÉMILE J. HÉBERT,

Agt. gén. du Serv. Voyageurs.

Le Nord Canadien de Québec

Division Montfort et Huberdeau.

Quotidien excepté le Dimanche	STATIONS	Quotidien excepté le Dimanche
5.35	D. Montréal (C.P.R.) A	9.20
7.28	Montfort Jet	7.29
7.35	7.30
7.45S.-Sauveur	7.08
8.08Morin Flats	6.50
8.40Montfort	6.30
9.25Lac des Seize Isles	6.00
9.55Weir	5.20
10.07Arundel	5.05
10.15	A. Huberdeau D	5.00
		A.M.

Trains de fret rapides tous les jours.

C. W. SPENCER, Gérant Général. GUY TOMBS, Agent Général Fret et Passagers, Montréal. A. J. GORRIE, Surintendant Général.

A. McNABB

MARCHAND DE

Voitures et bicycles en tous genres, harnais de la dernière nouveauté. Réparations de voitures faites promptement et avec soin. Cadres pour images et tableaux.

L'ANNONCIATION, Qué.

ROCHJETTE

Photographie Générale

SPECIALITE : Vues et paysages de la région Labelle. Cartes postales illustrées des vues de Nominig. Photographie sur zinc et sur carton. Photographies à bon marché, pour personnes seules ou pour groupes.

NOMINIGUE, QUÉ.

J. A. LALANDE & FILS

Magasin General

Près du Carré Central.

Fleur, avoine, foin, grain de toutes sortes, épicerie, ferronneries, briques, chaux, harnais, marchandises sèches.

NOMINIGUE, QUÉ.

Chronique Régionale

NOMININGUE

M. J.A. Desmarceau, industriel de Granby et de Montréal, était en visite à Nominique ces jours passés. M. Desmarceau, qui est le président de la Desmarceau Plumbers Supply Co songerait, nous dit-il, à fixer à Nominique le centre de fabrication de son industrie. Il trouverait ici en abondance le bois qui forme la matière première principale de cette industrie. Nous nous réjouissons de la réalisation de ce projet, car si nous tenons beaucoup à la colonisation agricole, la colonisation industrielle ne nous laisse pas non plus indifférents.

Nous avons eu le plaisir de saluer, à nos bureaux, à la fin de la semaine dernière l'un de nos estimés abonnés et membres adhérents de la Coopérative des Colons du Nord, M. le Dr Emmanuel Fournier, de S. Jérôme. M. le Dr Fournier, un confrère journaliste qui succéda, autrefois, au regretté Ferdinand Gagnon, au *Travailleur*, de Worcester, Mass., est aujourd'hui ici dans l'exercice de ses nouvelles fonctions d'inspecteur général de la chasse et de la pêche pour la province de Québec. Le nouvel inspecteur a voulu débiter à Nominique, par la région Labelle, en souvenir du vaillant "découvreur", feu Mgr Labelle, dont le Dr Fournier fut l'un des plus actifs disciples et collaborateurs, il y a vingt-cinq ans et davantage.

M. Joseph Beaubien, conseiller municipal d'Outremont et fils aîné de l'honorable M. Louis Beaubien, était à Nominique dimanche. Il était venu mettre en train les travaux et accorder les contrats pour la construction du nouveau manoir de son père, un imposant édifice de 50x54 pieds, pour le seul corps de bâtisse, dont on a commencé dès lundi à établir les fondations, au petit lac Nominique, et qui devra être livré à son propriétaire pour le 1er juin 1907. M. Zotique Gauthier a été l'heureux adjudicataire du contrat pour les fondations.

M. Z. Gauthier vient également de recevoir du ministère des travaux publics, à Ottawa, son contrat signé pour la construction de la Maison des Colons, près de la gare de Nominique. C'est une entreprise d'environ \$4,000, dont le travail va aussi commencer sans retard, car le contrat stipule qu'elle devra être prête, pour l'utilité des immigrants, au 1er avril 1907.

On attend d'un jour à l'autre l'avis de ratification du dernier règlement d'emprunt de Nominique, par le lieutenant gouverneur en conseil. Les travaux de l'hôtel de ville commenceront immédiatement, car cet édifice doit être prêt de bonne heure le printemps prochain. L'on fera au moins les fondations, cet automne, et probablement aussi le bâtis, afin de pouvoir travailler l'intérieur, au cours de l'hiver. On croit que M. Brossard, architecte du ministère provincial des travaux publics, à Montréal, viendra lui-même donner les plans et diriger l'installation des cellules et de la voûte de sûreté, dans notre hôtel de ville-palais de justice.

D'autres travaux de construction à Nominique, sont également en cours ou seront entrepris de bonne heure au printemps. De ce nombre, la bâtisse McFarlane, au grand lac Nominique, propriété Richard; les ouvrages de déblaiement sont à présent terminés à cet endroit, et l'on va commencer les fondations. De ce nombre aussi le manoir de l'honorable M. Berthiaume, au hameau Bel'rive, et les cinq chalets qui s'élèveront tout autour.

Pendant que le progrès sourit ainsi à notre village, il ne fait pas défaut, non plus, à la campagne qui relève de notre juridiction. Signalons seulement, pour cette fois, l'installation de trois familles nouvelles, au quatorzième mille du Chemin Gouin, où les messieurs Forcier sont à faire mettre à la fois cinquante acres en culture sur les six lots qu'ils y ont pris. Plusieurs colons, ce la Lièvre ont trouvé là de l'emploi.

M. le curé Corbeil, de L'Ascension, M. Adrien Trudeau, huissier du Rapide de l'Original, étaient à Nominique, mardi, ainsi que M. le capitaine Thiaville, de Caughnawaga, notre ancien concitoyen.

M. Gingras, inspecteur du ministère fédéral des travaux publics, était à Nominique lundi, étant venu pour fixer le site définitif de la Maison des Colons, laquelle va se construire incessamment.

M. le baron d'Halewyn vient de vendre à M. Williamson, marchand de bois, le droit de coupe sur un millier d'acres de terre lui appartenant, à proximité du Petit Nominique. La transaction a été conclue vendredi, au joli prix de \$4,500. M. Forester, agent de M. Williamson, a commencé immédiatement la construction d'un chantier, à la tête du Petit Nominique. Une activité considérable règne, cet hiver, en ces parages. Une scierie y sera installée dès avant le retour du printemps.

— AU MAGASIN DU BON MARCHÉ — Ventes spéciales de cette semaine. C'est le bon temps d'acheter vos fourrures pour l'hiver; nous en avons un grand assortiment que nous vendrons à grand sacrifice, ainsi que plusieurs autres lignes que nous vendrons avec une réduction de 20 à 25 pour cent meilleur marché que les prix ordinaires, chez Laflamme & Deschambault.

LABELLE

— Une heureuse pêche. — M.M. W. Moranville et Jos. Nantel, qui étaient partis en excursion sur un des lacs avoisinants, en ont rapporté une friture dont ils ont raison d'être fiers. Outre un bon nombre de poissons d'un joli poids, ces messieurs firent la capture d'une magnifique pièce de résistance, pesant dix livres.

Vendredi soir, les amis de M. Nap. Marinier lui faisaient une agréable surprise en se réunissant pour fêter son anniversaire. Une adresse et un joli cadeau furent présentés par M. le maire P. E. Forget. M. Marinier remercia chaleureusement et témoigna d'aimable manière la satisfaction que lui causait cette réunion. Mme Marinier fit les honneurs de sa maison avec une grâce charmante et l'entrain qui ne cessa de régner durant toute la soirée, était une preuve que chacun s'amusaient ferme. Par une délicatesse tout amicale, les membres de la fanfare avaient préparé les plus jolis morceaux de leur répertoire, qu'ils rendirent de manière à charmer les oreilles avides d'harmonie.

De passage ici, la semaine dernière, M. et Mme Clodomir Forget, de Ste Agathe, chez M. P. E. Forget, en visite; MM. Pierre Cailloux, O'Brien, Tétreault et Armstrong, experts de Montréal, attirés chez nous par des intérêts miniers; MM. Allaire et Landreville, de Ste Agathe, etc.

LA MACAZA

Notre malheureux canton est en train de se faire une bien triste réputation, au cours de la présente saison de chasse. Samedi, le 20 octobre, nous enregistrons un cas de mort par accident d'arme à feu, et samedi, le 27 octobre, nous avions à déplorer une noyade. C'est au lac Sapin qu'a eu lieu cette dernière catastrophe. La victime est un M. Draper, d'Ottawa, Ont, et frère de M. le maire de L'Annonciation, auquel nous en offrons nos bien vives condoléances. Le défunt était à la chasse, avec M. Farmer, bien connu en notre région, lorsque tous deux voulurent tirer un chevreuil, du haut d'un léger canot de bois de cèdre qu'ils montaient. Le cahot défonça et les deux chasseurs furent précipités dans une profondeur de vingt pieds d'eau. M. Farmer parvint à s'accrocher au canot renversé, on le remorqua de la sorte jusqu'au rivage. L'infortuné Draper coula à pic, et l'on n'avait pas encore réussi mardi, à repêcher sa dépouille. M. Draper laisse une jeune femme et deux enfants en bas âge.

RAPIDE DE L'ORIGINAL

Nous apprenons avec plaisir que M. Lafontaine a été de nouveau engagé comme conducteur de la malle. — M. M. Thomas Brunet, Joseph Martin, Edmond Proulx, accompagnés de leurs familles, ont pris, ces jours derniers, le chemin de Nominique, où ils vont chercher de l'ouvrage pour l'hiver.

— Selon qu'il nous en avait prévenu, le dimanche précédent, M. le curé a été absent une partie de la semaine dernière.

Nous avons le regret de constater que, si la diphtérie nous laisse un peu de répit, la fièvre typhoïde ne paraît guère se ralentir en ses ravages. Elle a déjà fait vingt-deux victimes, depuis trois mois qu'elle règne au milieu de nous, et parmi ces victimes au moins une demi-douzaine d'adultes. Une douzaine de patient sont encore aux prises avec la vilaine maladie, et plusieurs paraissent en danger. Nous avons appris avec satisfaction que le conseil d'Hygiène provincial, de Montréal, songeait à nous déléguer un surintendant médical, pour nous aider à enrayer cette tenace épidémie.

Saint-Gerard de Montarville

Mme Arthur Carrière, de notre paroisse, est partie, le 16 octobre, pour Montréal, où elle passera l'hiver dans sa famille, au boulevard S. Denis.

M. et Mme H. Desjardins sont partis pour une promenade de quelques jours à S. Augustin, chez leurs parents.

Vendredi, le 2 novembre, notre dévoué curé célébrera le 37ième anniversaire de sa naissance. C'est une existence encore jeune mais bien remplie. Qu'il vive longtemps et que Dieu le conserve toujours pour nous, afin qu'il recueille ici les fruits suaves de ses rudes travaux.

Saint-Aime du Lac des Ales

Pour la première fois nous avons eu la messe, le jour de la Toussaint et celui des Morts. Nous n'avons rien à envier aux autres paroisses pour le service religieux. Tous nos remerciements à M. le curé et à son zèle vicair.

L'ASCENSION

M. Adams, de Labelle, agent des Riordan, avec son sous-agent M. Mc Crannan, était de passage ici, la semaine dernière.

M. Moïse Godmer, père, cultivateur de L'Ascension, est de retour d'un assez long voyage au Manitoba.

M. Horace Chartier, marchand de L'Annonciation, était de passage dans notre village vendredi dernier, chez M. R. Clément.

C'est toujours avec plaisir que nous voyons s'élever de nouvelles maisons dans notre village; ainsi M. Wilfrid Sarrasin, cultivateur très à l'aise, est à se construire une bien belle résidence tout près de l'église; cette bâtisse, une fois finie, sera certainement la plus belle du village.

M. Edouard Major est l'heureux père d'une très jolie fillette qu'il a amenée au baptême, dimanche dernier; elle a reçu les noms de Marie-Rose-Reine. Parrain et marraine, M. et Mme Jules Deslauriers, de L'Annonciation, oncle et tante de l'enfant. La mère et l'enfant se portent bien.

M. Robert Kloek et son agent sont descendus du chantier samedi dernier. Ils étaient montés là en septembre dernier.

VILLADAM

M. et Mme Arthur Dupuis, de S. Herménégilde de Barford, comté de Compton, étaient en promenade chez M. Alfred Adam, ces jours derniers. Ils sont retournés enchantés de leur voyage, après avoir visité les grandes propriétés de M. Adam, ainsi que les jolis villages de L'Annonciation, Labelle et Nominique.

Mgr Labrecque, évêque de Chicoutimi, a récemment béni la pierre angulaire de la nouvelle École Normale qui va s'élever dans sa ville épiscopale.

S. G. Mgr Langevin, archevêque de S. Boniface, est arrivé au pays, à la fin de la semaine dernière, revenant de Rome et du chapitre électoral des Oblats. Après de rapides visites à Montréal et Ottawa le métropolitain de l'Ouest est reparti pour son siège épiscopal.

Le jeudi 15 novembre, Monseigneur l'archevêque d'Ottawa bénira la pierre angulaire de la nouvelle église de S. Gabriel de Bouchette, région de la Gatinneau, dans notre diocèse.

Allons au Bon Marche

CHEZ

A. T. CONSTANTIN

Si nous voulons avoir un tres chic manteau en fourrure ou en étoffe, modele des plus nouveaux. Satisfaction garantie.

Allons au Bon MARCHÉ

Allons au Bon MARCHÉ



Pour nos jupes et blouses qui font l'admiration de tous nos acheteurs.

Notre ouverture de chapeaux ayant eu lieu tout récemment nous sommes en mesure de vous vendre des chapeaux dont le goût et le chic ne peuvent être surpassés.

Toujours, allons au Bon Marché pour

les étoffes à costumes de toutes nuances et de toute beauté, étoffes à robe, soies noires et de couleurs.

Tweeds à habillement, Corps et Caleçon pour dames et messieurs, ainsi que pour enfants.

Couvertes en laine blanche, de \$2.00 la paire en montant.

Nous avons une très belle valeur pour \$3.25.

Couvertes en filonnette, valant \$1.00, pour 69c. la paire.

Un lot considérable de marchandises que nous ne pouvons énumérer sont vendues à très grand sacrifice.

Nous nous ferons un plaisir d'envoyer sur demande tous genres d'échantillons.

Les commandes par la poste sans promptement exécutées.

A. T. CONSTANTIN

Enseigne de la Boule Rouge

3601, Notre-Dame

ST-HENRI de MONTREAL

MOBILIER RELIGIEUX

Gaston Vennat 51, rue St-François-Xavier MONTREAL.

AGENT GÉNÉRAL POUR LE CANADA DES MAISONS FRANÇAISES SUIVANTES :

AMEDEE BOLLEE.—Le Mans, (France)

La célèbre fonderie de CLOCHES, d'où sortent entr'autres les carillons de Notre-Dame-du-Lac, - 24 cloches St-Louis de France de Montréal, 5 cloches Buffalo, E. U. - 43 cloches Sorel, P. Q. - 4 cloches

INSTITUT CATHOLIQUE DE VAUCOULEURS (France)

Les plus vastes établissements d'art religieux du monde.

STATUES, GROUPES, CHEMINS DE CROIX, AMEUBLEMENT D'ÉGLISE de tous genres et en toutes matières.

HENRI V. GESTA FILS—TOULOUSE (France)

VITRAUX D'ART

GOURDIN FILS—MAYET (France)

HORLOGES PUBLIQUES

DESSINS ET DEVIS SUR DEMANDE

N.B.—On traite, à NOMININGUE, QUE., avec M. Amédée Denault, rédacteur de L'AMI DU COLON, rue S. François-Xavier

L'IMPRIMERIE de "L'AMI DU COLON"

SE CHARGE DE TOUTES SORTES D'IMPRESSIONS COMMERCIALES, à taux modérés.

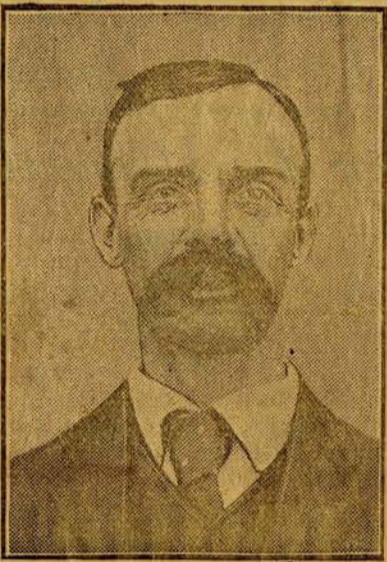
On peut s'y procurer également des formules, blancs et imprimés de toute espèce : tels que reçus, billets, en-tête de compte, factures légales, paccartes de MAISONS A VENDRE ou A LOUER, etc., etc.

Sainte-Marie de La Minerve

Benediction et inauguration de la nouvelle Eglise, le dimanche, 21 octobre 1906.

Nos bons amis du canton de La Minerve sont très heureux. Ils sont aujourd'hui en possession de l'une des plus jolies églises de la région Labelle; et, cependant, elle n'est encore finie qu'à l'extérieur. Quand l'intérieur sera aussi terminé, ce sera véritablement un petit bijou de temple, majestueusement assis au centre de ce beau coin des Laurentides, que notre correspondant local appelait, avec beaucoup de raison "une oasis" au sein de "nos montagnes altières".

Grâce au bon esprit manifesté, à cet égard, par les paroissiens, à leur dévouement, à la sage direction et à l'habileté de leur digne curé, le R. P.



M. A. DESMARREAU, maire de Sainte-Marie de La Minerve.

Charles Bertin, cette superbe église coûte à peine \$5,000, et pourtant elle en vaut déjà près de huit mille, affirmement les connaisseurs. Sa valeur intrinsèque dépassera les \$10,000, une fois qu'elle sera parachevée. Les paroissiens voueront une inaltérable reconnaissance à S. G. Mgr Duhamel, notre archevêque vénéré, qui leur a facilité les moyens de se bâtir une aussi belle église, alors que leurs ressources sont encore bien minimes et qu'ils ne comptent pas même un



M. J. A. LÉTOURNEAU, secrétaire-trésorier de Sainte-Marie de La Minerve.

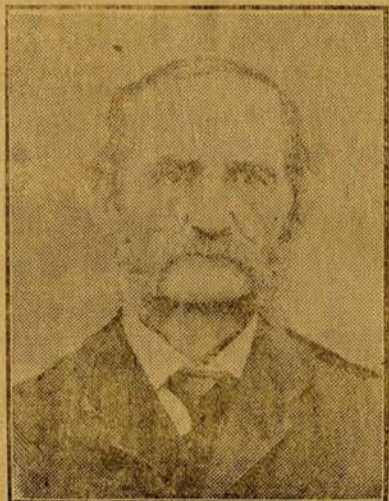
effectif de cent familles sur leur territoire paroissial. Leur bonne fortune serait capable de rendre des voisins jaloux, si la jalousie était de mise entre des frères et des chrétiens.

Car si la valeur matérielle de la

nouvelle église de La Minerve est fort appréciable, à combien ne faut-il pas estimer le prix moral d'une aussi précieuse amélioration! Quelle joie intense, pour les vieux pionniers, tels que M. Grégoire, le premier d'entre eux tous, qui ont vu naître et se développer lentement la colonie de La Minerve, depuis vingt ans; qui furent longtemps éloignés de toutes les facilités du culte, qui n'eurent ensuite, pendant une assez longue période, que les visites intermittentes d'un missionnaire, et qui finalement, avec la satisfaction d'un curé résident, durent se contenter, pendant bien des années encore, de leur modeste chapelle de mission, quelle légitime fierté pour eux, d'aller aujourd'hui, dans une aussi coquette église, adorer le Dieu de leurs labeurs persévérants!

Aussi fallait-il voir, pour l'admirer à l'aise, l'air de contentement qui rayonnait sur toutes ces figures, au grand jour de fête du 21 octobre. C'était véritablement édifiant.

Ainsi que nous l'avons déjà dit, Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa, n'avait pu, à son vif regret, se rendre pour présider à la bénédiction de la nouvelle église. Il avait accepté, depuis quelque temps déjà, une invitation pour ce jour, à Worcester, Mass., où il devait ordonner un jeune prêtre originaire de son diocèse et présider une grande démonstration des catholiques franco-américains.



M. T. GRÉGOIRE, premier pionnier et l'un des syndics de Sainte-Marie de La Minerve.

Pour remplacer Mgr l'archevêque, le R. Père curé avait invité le R. P. dom André Mouttet, supérieur C.R.I.C., curé de Nominuingue et président de la Coopérative des Colons du Nord. Ce fut celui-ci qui bénit et livra au culte la nouvelle église de Sainte-Marie de La Minerve, comme il avait déjà fait pour celle de Sainte-Véronique de Turgeon.

M. le curé Lemonde, de Saint-Gérard de Montarville, agissait comme diacre et le Père Ambroise, C.R.I.C., de L'Annonciation, comme sous-diacre. La messe des Anges fut enlevée avec entrain, par les chœurs paroissiaux, tout fiers de leur vaste et belle galerie de l'orgue. La quête, faite par le R.P. Charles lui-même, fut abondante et prouva que les bourses étaient généreuses dans la même proportion que les cœurs étaient heureux.

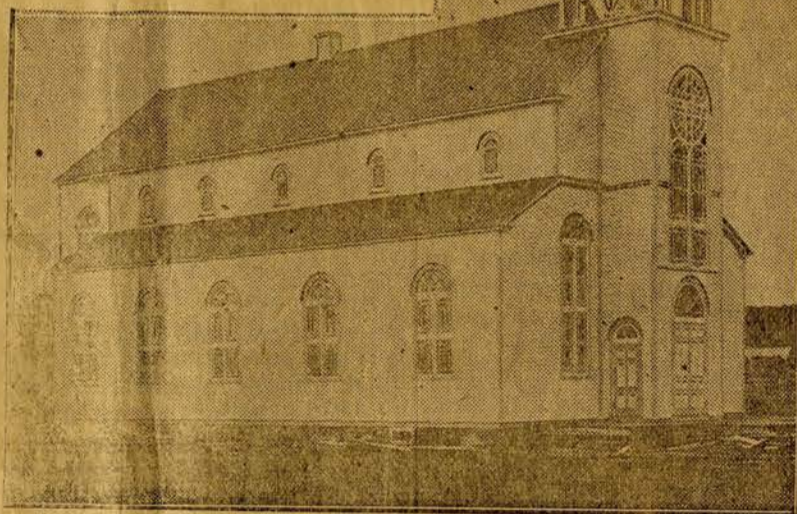
A l'Évangile M. le curé Corbeil, de L'Ascension, vint donner le sermon

de circonstance. Dans une improvisation brillante et touchante à la fois, il commenta ces belles paroles de nos Saints Livres: "C'est ici la maison de Dieu, l'asile de la prière." Il félicita les paroissiens de leur joli temple, où Dieu va venir prendre sa demeure permanente au milieu d'eux. Il expose brièvement tous les grands actes de l'existence chrétienne, qui se résument à l'église, et il en tire d'attendrissantes conclusions sur l'attachement que le peuple catholique doit professer pour ses temples, ainsi que pour les ministres des autels, qui les vivifient et les personnifient.



R. P. DOM ANDRÉ MOUTTET, supérieur C.R.I.C., curé de Nominuingue, président C.C.N., et qui a béni la nouvelle église.

Après la grand'messe, célébrée par dom André Mouttet, la population s'assembla à la porte de l'église, sur invitation du R.P. Curé, et MM. les abbés Lemonde et Corbeil, tous deux directeurs de la C.C.N., vinrent tour à tour causer, en termes captivants, de cette vaillante et si utile association des défricheurs de la région Labelle. M. le curé Lemonde en



La nouvelle église de Sainte-Marie de La Minerve.

exposa les principes et l'influence salutaire pour l'avancement des intérêts colonisateurs, pour l'union des colons; M. le curé Corbeil en raconta les origines, les développements et en exposa le rôle important pour le prestige grandissant de l'intéressante classe des colons. Il termina, lui aussi, par un chaleureux appel à l'union des citoyens entre eux et avec leurs prêtres, au nom du bien-être général et des progrès que cette union sait réaliser.

L'assemblée appela ensuite le R. P. André, président de la Coopérative, qui félicita, à son tour, les paroissiens de La Minerve de leur belle église et du bon esprit qui en avait hâté la construction. Il leur donna brièvement d'excellents conseils.

La population de Sainte-Marie était au grand complet et parmi les étrangers présents on remarquait M. J. A. U. Beaudry, ingénieur-civil de Montréal, de passage au Club Chapleau, M. Brunet, entrepreneur de L'Annonciation, et Mme Brunet, MM. Vachet, entrepreneur, Dassault et Denault, di-

recteur de l'AMI DU COLON, tous de Nominuingue.

L'église de Sainte-Marie de La Minerve est une belle grande construction en bois, sur fondations en pierre. Elle mesure 96 pieds de long par 45 de large. Du haut de l'éminence où on l'aperçoit la première fois, un demi-mille avant d'y arriver, elle donne la meilleure impression, avec son joli clocher à jour et ses hautes fenêtres, dont plusieurs sont de belles verrières aux riches couleurs. La perspective du magnifique lac Chapleau, se développant quelques arpents plus loin, et qui sert de fond au tableau, constitue au nouveau temple, et au jeune village qui est en voie de naître tout autour, un décor peu commun. C'est un de nos spectacles laurentiens les plus attrayants et qui valent la peine que les touristes s'y dérangent. Déjà, avant d'y parvenir, on a longé les beaux lacs Désert et Shaughnessy; on marche d'enchantement en enchantement.

La Minerve est une de nos colonies en pleine voie de progrès. Avec de vastes étendues d'excellente terre arabe, elle offre des ressources supérieures aux plaisirs du sport. Elle possède une fromagerie en pleine activité et trois scieries constamment en opération. L'industrie du sucre d'érable y est particulièrement florissante, et ses produits, renommés. Si l'expansion normale de cette paroisse d'avenir a pu être retardée jusqu'ici par diverses

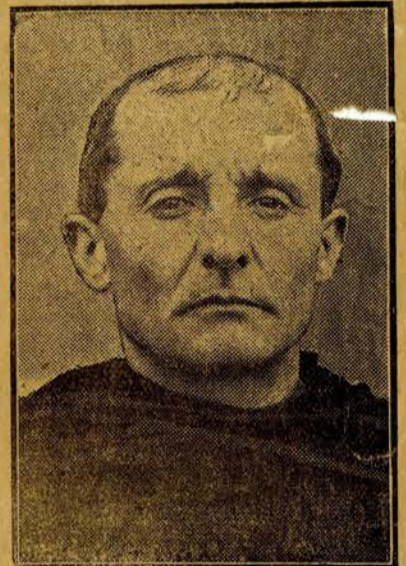
ges du côté du lac Vert, où le Club Chapleau songe à étendre ses réserves. M. Beaudry assistait à la messe de la bénédiction de notre église. Il est reparti dimanche, à 1 heure p.m. pour aller prendre le train à Labelle et rentrer à Montréal.

—Les gens du lac Désert sont à organiser un mouvement pour essayer d'obtenir que ce lac soit soustrait à la réserve du Club Chapleau et livré à



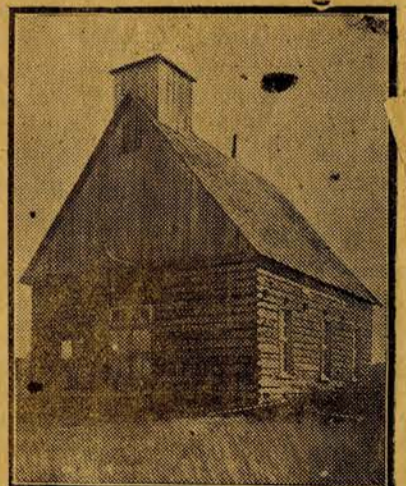
S. G. MGR J. T. DUHAMEL, archevêque d'Ottawa, bienfaiteur initiateur de l'église de Sainte-Marie de La Minerve.

la libre disposition de tous les touristes pour la pêche. Ils croient qu'avec cet appoint, beaucoup plus considérable serait le nombre des touristes qui viendraient à La Minerve, au cours de la belle saison, surtout quand sera fini le chemin de raccourci qui doit mettre



R. P. DOM CHARLES BERTIN, C.R.I.C., curé de Sainte-Marie de La Minerve.

le lac Désert à dix milles seulement des chars, par une route relativement nue et garnie d'habitations, via le lac Blanc, jusqu'à la station Bellerive, à l'été du Grand Nominuingue.



La chapelle de mission, qu'on va convertir en école et salle municipale.

NOTES GÉNÉRALES

Par autorisation gracieuse et paternelle de S. G. Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa, l'ancienne chapelle, que nous venons de délaier, servira temporairement de salle municipale et subséquemment d'école pour le village.

Plusieurs constructions importantes s'annoncent, à proximité de notre nouvelle église. M. Vachet, entrepreneur-maçon de Nominuingue, qui a fait les fondations de notre église, est à en exécuter pour une grande résidence privée et un joli magasin que va faire élever M. Ladislas Létourneau.

—Parmi les membres de passage au Club Chapleau, dimanche le 21 octobre, on remarquait MM. Clovis Saint-Louis, fabricant de cigares et J. A. U. Beaudry, ingénieur-civil, de Montréal. Celui-ci arrivait de faire des arpenta-

Nos Illustrations

Nous devons à l'obligeance de nos confrères de la Presse les différents clichés que nous publions dans notre supplément d'aujourd'hui.

Notre Programme

Avec l'appui de tous les sincères amis de la colonisation, tant dans la région Labelle qu'au dehors, L'AMI DU COLON, aussi bien que la Coopérative des Colons du Nord, dont notre journal est l'organe, se proposent :

10. De faire connaître davantage notre immense région de colonisation, aux richesses et ressources si variées, afin qu'on en vienne à apprécier plus justement sa valeur ;

20. De se mettre, avec un entier dévouement, au service des colons de notre région Labelle, afin de les renseigner, de leur rendre facile l'accomplissement de leurs devoirs et la revendication de leurs droits ;

30. De se faire l'inlassable champion de ces droits, comme l'irréductible moniteur de ces devoirs, afin d'assurer le triomphe des uns et le respect des autres, par toutes voies légitimes et efficaces ;

40. D'exposer sans relâche les besoins de notre région et de ses populations ainsi que la colonisation en général, avec les moyens les plus pratiques d'y satisfaire ;

50. De rendre, en un mot, le colon meilleur, en l'attachant davantage au sol dont il relève, et de lui faire plus facile, plus agréable et plus profitable en même temps la carrière qu'il a embrassée ;

60. Enfin, de se dévouer aux intérêts du peuple en général, à ce patriotisme canadien-français et de la foi catholique plus spécialement.

La Colonisation dans la Gaspésie

(Pour L'AMI DU COLON)

Vous désirez quelques notes sur la colonisation dans la Gaspésie. Hélas ! la tâche est difficile, d'abord parce que je ne connais pas assez cette contrée, et ensuite parce que nous n'avons pas à narrer des merveilles comme celles que font vos hardis colons du Nominigüe. Et cependant que de belles choses il y aurait à dire de la Gaspésie, que j'appellerai, sans exagération aucune, une des perles de la province de Québec, tant par sa situation que par ses sites pittoresques. Par sa situation, car placés à l'entrée de l'océan, Gaspé, Port-Daniel, Paspébiac, sont appelés à devenir des ports océaniques. Matapédia, Bonaventure, Paspébiac, Port-Daniel, Gaspé, seront dans un avenir moins éloigné qu'on ne pense, des centres par où passeront les produits du Canada.

La Gaspésie est remarquable aussi par ses sites. Cette Baie des Chaleurs, nous aimons à l'appeler la "Méditerranée du Canada" et ceux qui ont visité ses côtes ne trouveront point cette comparaison exagérée. Il faudrait la plume d'un Chateaubriand pour faire dignement la description de cette côte. Le littoral présente une variété de sites parfois grandioses. Ce sont des falaises à pic, avec leurs teintes rougeâtres, des arcades où s'enroule le flot, un cap s'avancant dans la mer, un roc incliné que la mer creuse continuellement. Puis c'est le champ où doivent s'exercer l'énergie et l'habileté du colon : c'est la forêt multiples essences, ce sont des ruisseaux et des vallons ondoyants, des ruisseaux odorants.

En contemplant toutes ces beautés, je m'étonne à juste droit qu'une contrée si pittoresque, avec des richesses considérables, ne soit pas plus connue, plus aimée. Et je me dis : combien ils

seraient plus heureux et plus chez eux les Canadiens et les Français de rester ici plutôt que d'aller dans l'Ouest grossir les rangs de ceux qui ne sont ni de notre foi ni de notre race !

La pêche, comme tout le monde le sait, avait paralysé, dans la Gaspésie, tout mouvement de colonisation. Il n'en est plus de même aujourd'hui, et presque partout celle-ci est victorieuse. La colonisation, l'agriculture a fait de grands progrès, mais n'y a-t-il pas encore trop d'hommes qui donnent trop à la pêche et pas assez à l'agriculture ? La pêche, quelquefois, il est vrai, verse par jour dans la main du marin deux ou trois piastres. Mais la saison finie, qu'arrive-t-il ? L'hiver est là avec ses exigences, et la terre du pêcheur a-t-elle assez donné pour sa subsistance de cinq ou six mois durant. Hélas ! non, et il arrive trop souvent que cet argent péniblement amassé retourne au magasin qui lui fera payer plus cher que sa terre ne lui aurait demandé. Où est le bénéfice ? A ceux-là et à tant d'autres, je suis tenté de dire : Faites-vous défricheurs ! Les peines et les misères d'un jour vous donneront dans quelques années l'indépendance et l'aisance. Chaque coup de cognée donné aux géants de nos forêts représente pour vous autant de piastres pour l'avenir.

Quoique la colonisation ait fait des progrès, nous devons avouer qu'il manque, dans notre région de Paspébiac, des défricheurs, c'est-à-dire des colons qui estiment que leur lot de bois n'est pas seulement une réserve de bois de chauffage, mais bien un lot où ils doivent faire de la vraie culture et de la vraie colonisation, c'est-à-dire changer ce bois, en tout ou en partie, en une terre arable où l'on verra bientôt mûrir avoine, blé, patates, etc. qui apporteront l'aisance dans la famille.

Toute notre région possède une terre de première qualité. La végétation s'y développe d'une manière surprenante, et nous avons eu ici des légumes sur nos tables en même temps que sur celles de Québec et de Montréal.

Un empêchement aussi aux progrès rapides de l'agriculture c'est la science de l'agriculture qui fait absolument défaut, et le besoin de conférences agricoles se fait particulièrement sentir ici.

Nous avons ici, à Paspébiac, quelques colons qui ont fait preuve de sens pratique et d'une énergie particulière. C'est M. David Thériault, arrivé ici il y a six ans, avec ses deux bras et son courage. Il s'est établi sur le premier rang, canton Cox. Il s'est mis à la besogne, et l'on doit lui rendre le témoignage qu'il a fait preuve d'énergie et du plus grand bon sens dans ses méthodes. Il a maintenant vingt-huit acres en culture, sans plus aucune souche ; il bâtit sa seconde maison ; il a de plus un cheval, un boeuf, deux vaches et plusieurs porcs. Ce sont de ces défricheurs qu'il nous faudrait nombreux dans notre région. Puis c'est Eugène Gillenière. Ce brave colon est né à S.-Michel en l'Herm, en Vendée (France), c'est un courageux, un brave sous tous les rapports. Il est arrivé à Paspébiac, il y a cinq ans, et a pris son lot dans le troisième rang. Pendant cette période il a défriché 70 acres de terre dont 30 sont en culture. Sa terre, qu'il a payée \$20.00, il ne la vendrait pas moins aujourd'hui de \$4.000. La terre est excellente, et les rendements superbes. M. Gillenière vit là heureux avec sa femme et ses cinq enfants.

Paspébiac possède maintenant un Orphelinat Agricole, dont le but est de former des cultivateurs instruits et capables.

Nous attendons plusieurs familles de France, qui arrivent avec un certain capital. Espérons que ces nouvelles recrues seront un bon exemple et un encouragement pour nos "Paspébiac".

Cette année, les récoltes quoique laissant à désirer, sont cependant au-dessus de la moyenne. La sécheresse, qui a causé de si grands dommages dans certaines parties de la province, n'a pas été aussi désastreuse ici. La fraîcheur des nuits, la forte rosée, la brise soufflant du golfe apportaient aux récoltes un regain de vigueur, qui compensait le manque de pluie. Tout est maintenant fini, et les labours d'automne sont déjà fort avancés.

Un "PASPÉBIAC"

Dialogue

Entre un Abstinente et un Alecoolique

L'ABSTINENT

Pourquoi suivez-vous cette route Qui, loin d'aboutir au bonheur, Mène droit à la banqueroute Et du bien-être et de l'honneur ?

L'ALCOOLIQUE

Ah ! je reconnais ma folie, Mais, hélas ! c'est plus fort que moi : Ce que j'ai promis, je l'oublie, Pour retomber plus bas, ma foi !

L'ABSTINENT

On vit chez vous dans les alarmes Et, sans que vous soyez méchant, Vous faites verser bien des larmes Par votre malheureux penchant.

L'ALCOOLIQUE

Je me traite de misérable Dès que je reviens au bon sens, Et rien, non, rien n'est comparable A la honte que je ressens.

L'ABSTINENT

Il faudrait user de prudence, Fuir le danger, l'occasion, Ne pas tenter la Providence, Ne pas vous faire illusion.

L'ALCOOLIQUE

Mais si je vivais en sauvage, Qui sait tout ce que l'on dirait ? J'aurais l'air d'être en esclavage, A la chaîne ou bien au secret.

L'ABSTINENT

Hé ! nous sommes ce que nous sommes, Qu'importe le dire des gens ? Forts de notre dignité d'hommes, Dédaignons les propos méchants.

L'ALCOOLIQUE

Il est des braves gens qui boivent ; Sont-ils méprisés pour cela ? Quand ils ont payé ce qu'ils doivent Qu'exigerait-on au-delà ?

L'ABSTINENT

Je sais meilleure compagnie, Où l'on reçoit, à bras ouverts, Quiconque abandonne et renie La fausse joie aux fruits amers.

L'ALCOOLIQUE

Dans la ligne de l'abstinence, A votre avis, je dois entrer, Pour observer sans défaillance, La loi de ne plus m'enivrer.

L'ABSTINENT

C'est qu'ici votre âme est en cause : Chrétien, l'avez-vous bien compris ? Or, vous admettez, je suppose, Qu'il faut la sauver à tout prix.

L'ALCOOLIQUE

Bon gré, mal gré, je rends les armes, Car je n'étais pas sans remords : Pourrais-je encore trouver des charmes Au poison de l'âme et du corps ?

A. S.

Chez Laflamme et Deschambault

Au Bon Marché, cette semaine, de grands avantages sont offerts aux personnes qui aimeraient à se procurer d'avance, à des prix d'occasion, de beaux manteaux de dames et "capots" d'hommes pour l'automne. A part la réduction de 20 à 25 pour cent que nous avons l'habitude de faire, nous allouons en sus un escompte de 5 pour cent sur ces marchandises.

GUERISON

DE LA TOUX, DU SOUFFLE, DE LA GOURME ET DU CATARRHE PAR

Les 36 Bonnes Prises Françaises à \$1.00 la boîte par la malle.

EXCELLENT REMÈDE

contre les Noeuds, Écarts ou Éparines, Engorgements du jarret, des 'boullets, Tendons forcés, Courbes, Formes ou Ringhones, Entorses et Boiteries de tous genres. Demandez la Pommade Fondante Parisienne à \$1.00 la boîte par malle.

LA COLLECTION "C"

COMPRENANT : Le Petit Livre d'or, la sonde trapeuse, les Secrets de la Chasse à \$1, par malle.

Pharmacie Veterinaire

Dr Grignon,

STE-ADELE, Qué.

ZOTIQUE GAUTHIER

Entrepreneur Charpentier et Menuisier

Fabrique de Portes, Chassis, Jalousies, Blanchissage et Découpage, tournage du bois de construction et tous ouvrages des boutiques mécaniques à bois.

NOMINIGUE, — — — QUÉ.

Demandez les fameux cafés

"St-Marc"

— ET —

"La Créole"

Augustin Comte & Cie.

IMPORTATEURS DE

Thés, Cafés, Epices, etc., etc.

442, rue St-Paul, MONTREAL.

Joachim Gélinas, L. L. L.

AVOCAT

15 rue Saint-Jacques MONTREAL.

BUREAU À L'ANNONCIATION : 1er et 3ème samedis de chaque mois à la pension Aimé Reumont.

BUREAU À NOMINIGUE : 1er et 3ème dimanches de chaque mois à la pension Martineau.

U. Gamache

FERBLANTIER—PLOMBIER

Travaux en tous genres faits à la boutique ou à domicile.

SPECIALITE : Couvertures en métal. L'ANNONCIATION, Qué.

LEON LEPINE

PEINTRE DÉCORATEUR LETTREUR et TAPISSIER.

Fait tous ouvrages dans ces lignes, proprement et à prix modérés.

NOMINIGUE, Qué.

MOISE THIBEAULT

BARBIER-COIFFEUR

Excellent service aux prix réguliers. Toujours à la disposition de ses clients, de 8 h. a. m. à 11 hrs. p. m.

Table de pool, Tabacs, Cigares et Cigarettes, au choix des amateurs. Voisin de l'Hôtel Berthiaume, en face du carré Central.

NOMINIGUE, Qué.

A VENDRE

Au 7e rang de Loranger, les Nos 41 & 42 : l'une des plus belles terres de la paroisse ; 200 acres de terre, dont 35 acres cultivables ; put de suite. Grande maison confortable, grange en bon ordre, écuries à l'avenant. On peut occuper immédiatement ; le propriétaire vend pour raisons de santé. Détails supplémentaires, en s'adressant, sur les lieux, à M. Joseph Paquin.

Cie Gie TRANSATLANTIQUE

De New-York au Havre-Paris France Départ chaque jeudi, à 10 hrs a-m.

*LA PROVENCE.....1 Nov. *LA LORRAINE.....8 Nov. *LA SORVAINE.....15 Nov. *LA SAVOIE.....22 Nov.

*Paquebots à deux hélices.

Génin, Trudeau et Cie., Agents généraux pour le Canada, 22 rue Notre-Dame Ouest, ancien numéro, 1370 Notre-Dame, Montréal.

CANADA

PROVINCE DE QUEBEC } No 1620, District d'Ottawa.

COUR SUPERIEURE

Dame Marie-Anne L. fleur, de l'endroit appelé Rapide de l'Original dans le Canton Robertson, District d'Ottawa, épouse commune en biens de Louis Norbert Fortier, hôtelier du même lieu, dûment autorisée à ester en justice, DEMANDERESSE.

vs.

Le dit Louis Norbert Fortier, DÉFENDEUR.

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause le 3 Octobre 1906. MAJOR & FORTIER, Procureurs de la demanderesse. Hull, 3 Octobre 1906.

LE BYRRH est le meilleur des Vins Toniques et Apéritifs connus. ESSAYEZ-LE Agents au Canada : HUDON, HEBERT & CIE, Limited MONTREAL.

E. J. Leblanc NOTAIRE, L.L.L. Nominigüe, Qué.

Chartrand & Turgeon COMPTABLES 55, rue St-François Xavier Montreal. Bell Tel. Main 31-41 Tel. March. 642

Dr J. Pinault Médecin et Chirurgien Gradué de l'Université Laval de Québec. Licencié du "Board of registration in Medicine" de l'état du Massachusetts, E. U. L'ANNONCIATION, Qué.

Dr Henri Cordier Médecin Générale et Chirurgie SPECIALITE : Dents extraites sans douleurs.—Prix modérés. Cabinet de consultation, chez M. Gadoury, coin St-François-Xavier et Sacré-Coeur, NOMINIGUE.

E. PRESSEAU Entrepreneur General Charpente, Menuiserie, Peinture, et tous les travaux de construction. Aux meilleurs prix du marché. Une visite est sollicitée. Rue du Sacré-Coeur, NOMINIGUE, QUE.

P. E. FORGET Magasin General Maison de Nominigüe Variété complète de marchandises dans toutes les lignes : Nouveautés (Marchandises sèches), Epicerie, Chaussures, Ferronneries, Vaisselle, Meubles, Provisions, Peintures, etc. Assortiment complet et absolument frais, dans tous nos départements. Spécialité : Etouffes, à robes et mouselines. Bon Marché. Service prompt Satisfaction garantie. Les clients sont toujours les bienvenus à venir demander nos prix et voir nos marchandises avant de passer ailleurs. J. D. MILLER, Gérant local

Le Magasin General du Depot NOMINIGUE, Qué. **Z. RENO, Gerant** Fleur et hardes faites. SPECIALITE : Fonds de banqueroute. Achat et échange de produits agricoles, Fourrures, Peaux, laine, cuir, vieilles claires, crin, etc.—Logis pour colons. UNE VISITE EST SOLLICITEE